

Hygiène Sécurité Environnement



Site de
Charleville

Le DUT Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) prépare, en quatre semestres, des techniciens capables d'appréhender les différents aspects de la gestion des risques, de la prévention de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de la protection de l'environnement.

Le rôle et les missions du technicien HSE consistent à :

- identifier et évaluer le risque,
- mettre en œuvre les méthodes de prévention appropriées,
- contrôler la réalité et l'efficacité des dispositifs mis en place,
- assurer la formation des personnels concernés,
- prévoir et organiser les moyens matériels et humains nécessaires au traitement de l'accident,

- gérer la crise et l'après-accident,
- tirer parti des retours d'expériences dans une démarche d'amélioration continue,
- aider le chef d'entreprise à faire face aux responsabilités civiles et pénales qu'il encourt du fait de son activité professionnelle.

La dimension humaine fait intégralement partie de ces missions. De plus, le technicien HSE doit aussi mettre en œuvre les éléments permettant d'assurer une veille technologique, réglementaire et de promouvoir des innovations.

Les objectifs de la formation s'inscrivent et s'intègrent complètement dans la démarche européenne de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de l'environnement.

Un profil très apprécié dans un domaine porteur

Formation

4 semestres de formation, 3 objectifs :

- > sensibilisation à la problématique HSE, acquisition des connaissances de base, des méthodes et des outils nécessaires à la compréhension des phénomènes,
- > acquisition des compétences complémentaires et connaissances spécifiques mises en pratique dans les champs disciplinaires, sous la tutelle d'un enseignant,
- > accession à une plus grande autonomie en matière de pratique dans le cadre d'une vision globale de la gestion des risques.

Le projet Personnel et Professionnel (PPP) fournit des éléments permettant à l'étudiant de s'impliquer activement dans son parcours de formation et de se déterminer entre une insertion professionnelle directe et une poursuite d'études.

Les séquences de projets tuteurés constituent aussi un cadre idéal pour suivre l'évolution du comportement de l'étudiant, en complément du contrôle des connaissances classique effectué à l'issue de chaque module d'enseignement.

La formation accorde une place à la mise en œuvre de méthodes d'apprentissage innovantes désignées sous l'appellation :

«Apprendre Autrement» (AA).

Il s'agit donc pour l'étudiant d'un apprentissage dans lequel il est amené à :

- > mettre en application les acquis des autres séquences d'enseignement,
- > faire preuve d'une certaine autonomie,
- > prendre des responsabilités,
- > travailler en équipe,
- > gérer son temps,
- > respecter les délais et les cahiers des charges,
- > découvrir les caractéristiques du milieu professionnel.

Ces objectifs sont également fixés lors du stage professionnel où l'étudiant va :

- > mettre en pratique les connaissances acquises pendant la formation,
- > acquérir une expérience professionnelle,
- > appréhender l'ensemble des éléments d'un service HSE,
- > se confronter aux réalités de l'activité professionnelle.

Département HSE, IUT de Reims-Châlons-Charleville

4 boulevard Jean Delautre • 08000 Charleville-Mézières Cedex
Tél. : 03 24 59 75 40 • Fax : 03 24 33 91 89 • Courriel : iut.secretariat-hse@univ-reims.fr

Candidatures : www.admission-postbac.fr

→ Du 20 janvier au 20 mars 2012



Programme

Semestre 1

UE1.1 > Introduction à la Gestion des Risques

Introduction à l'évaluation et à la maîtrise des risques : concepts et vocabulaire, Santé/sécurité au travail et Introduction au document unique, Environnement, Gestion des risques et protection.

UE1.2 > Méthodes et Outils appliqués à la Gestion des Risques (Partie 1) :

Anglais, Techniques de communication et culture générale, Outils informatiques, Introduction au droit et à la normalisation, Gestion, Outils mathématiques, Statistiques et probabilités.

UE1.3 > Sciences et Techniques appliquées à la Gestion des Risques (1^{ère} partie) :

Physiologie humaine, Premiers secours, Ecosystèmes et pollutions, Structure de la matière, Thermodynamique et thermochimie, Chimie, Mécanique et énergétique.

UE1.4 > Projets : Gestion de projet, Projet tuteuré, PPP.

Semestre 2

UE2.1 > Méthodes et Outils appliqués à la Gestion des Risques (Partie 2) :

Anglais, Techniques de communication et culture générale, Droit du travail et droit de la sécurité sociale, Responsabilité civile, pénale, administrative.

UE2.2 > Sciences et Techniques appliquées à la Gestion des Risques (2^{ème} partie) :

Toxicologie, microbiologie appliquée, Physiologie, psychosociologie, ergonomie du travail, Chimie de la combustion, Réactions chimiques dangereuses, Rayonnements ionisants et non ionisants.

UE2.3 > Sciences et Techniques appliquées à la Gestion des Risques (3^{ème} partie) :

Outils mathématiques appliqués, Technologie des installations électriques, Mécanique des fluides, résistance des matériaux, Vibrations et acoustique, Technologie du BTP et du génie civil.

UE2.4 > Projets : Projet Tuteuré, PPP.

Semestre 3

UE3.1 > Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel :

Anglais, Techniques de communication et culture générale, Méthodes d'analyse de la sécurité des systèmes, Evaluation et maîtrise des risques professionnels, Droit de la santé et de la sécurité au travail, Facteurs d'ambiance, Ergonomie, Psychologie du travail.

UE3.2 > Prévention et prévision face aux risques technologiques et environnementaux :

Risque radiologique et radioprotection, Risque biologique, Risque chimique, Risque explosion, Sécurité incendie, Sécurité des installations et des équipements de travail, Sécurité électrique, Droit de l'environnement, Evaluation et maîtrise des risques environnementaux.

UE3.3 > Projets : Projet tuteuré, PPP.

UE3.4 > Modules Complémentaires :

Aspects pratiques de la mise en sécurité des installations : risques et accidents industriels, Maîtrise des rejets et des pollutions : études de cas, Maîtrise de la santé et de la sécurité des opérateurs : études de cas.

Semestre 4

UE4.1 > Gestion des risques technologiques et environnementaux :

Démarche environnementale, Risques technologiques et installations classées, Risques naturels.

UE4.2 > Projets : Anglais, Techniques de communication et culture générale, Projet tuteuré.

UE4.3 > Stage

UE4.4 > Modules Complémentaires :

Initiation aux systèmes de management et de gestion d'équipe, Utilisation d'un référentiel environnemental, Utilisation d'un référentiel de santé-sécurité au travail.

Poursuite d'études

La pluridisciplinarité et la spécificité de la formation HSE permettent d'accéder à de nombreuses "passerelles" et poursuites d'études.

Filière universitaire :

- > Licences Professionnelles (Sécurité, Environnement, ...),
- > Poursuite d'études dans le cadre du LMD.

Concours de la Fonction Publique.

Admission

- > Baccalauréat scientifique général, technologique ou professionnel, ou titre admis en équivalence ou en dispense après examen du dossier de l'étudiant.
- > Admission aussi par Validation des Acquis Professionnel (VAP).
- > examen du dossier.
- > entretien de motivation.

Débouchés

Fonctions :

- > Technicien supérieur chargé de l'évaluation et de la prévention des risques, de la sécurité, de l'ergonomie, de la protection de l'environnement, dans les entreprises publiques (centres hospitaliers, inspection du travail, services des établissements classés, communautés urbaines, services d'assainissement, etc.) dans les services de sécurité, environnement, conditions de travail des entreprises privées, dans les assurances, dans les collectivités territoriales, le CNRS, l'INSERM, la fonction publique d'Etat, etc.
- > Inspecteur dans un organisme de contrôle et de prévention, public ou privé,
- > Technicien territorial (DDASS, Mairie),
- > Officier sapeur-pompier après une poursuite d'études d'au moins un an (Concours à Bac +3),
- > Officier sous contrat Armée de Terre / Marine (Bac + 3).

Secteurs :

Dans les services publics, dans les collectivités territoriales, les emplois relèvent d'un concours.

Lieux d'activités :

Toutes industries nationales ou privées, administrations, services publics, confrontés à des problèmes d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement. Toutes collectivités publiques ou services mettant en œuvre des mesures de protection.